



ORGANISATION
INTERGOUVERNEMENTALE
PANAFRICAINE



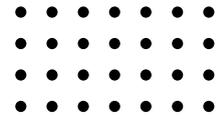
2025

PROFIL CAF RAD

Le CAF RAD rénové au service de la transformation globale, digitale, intelligente et durable des administrations publiques et privées africaines

WWW.CAFRAD.ORG 

Profil de l'Organisation :



CAFRAD : Centre africain de Formation et de Recherche administratives pour le Développement

Le CAFRAD - Organisation intergouvernementale panafricaine, catalyseur et moteur de la transformation globale, de la gouvernance, de l'intégration régionale et de développement durable et inclusif en Afrique.

Le CAFRAD, pionnier de la transformation globale de l'Afrique et école de formation des leaders africains.

Adresse:

Rue Mohammed Jazouli 173, Hassan, Rabat 10000.

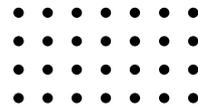
Maroc

Site web: www.cafrad.org

"L'Afrique est en expansion mais ne se transforme pas"
prévient un groupe de réflexion important, Centre africain
pour la transformation économique.

-Index sur la Transformation de l'Afrique-





Nos services

Depuis 1962, le CAFRAD met son expertise au service de la formation des leaders et cadres supérieurs africains dans les domaines variés de l'**action publique**, de la **gouvernance** et du **management**.

Devise du CAFRAD 

Proximité
Ecoute
Pragmatisme
Confiance

AVEC LE CAFRAD ENTIEREMENT RENOVE, C'EST



AU CAFRAD, nous faisons chaque jour un peu plus pour la modernisation et l'amélioration continues des systèmes d'administration et de gouvernance en Afrique.

AU CAFRAD, nous contribuons à la construction des bases et des socles de développement durable et inclusif des pays africains.

Directeur général actuel



Dr. Coffi Dieudonné ASSOUVI

Un cadre béninois talentueux investi de l'autorité continentale, un leader transformationnel et adaptatif au service de la transformation de l'Afrique.

Chercheur, Expert/Consultant en administration publique, en gouvernance, élaborateur et évaluateur des politiques publiques, programmes et projets de développement durable et inclusif,

Coach, formateur, enseignant universitaire, élaborateur et évaluateur des offres et programmes/plans de formation et de développement des compétences et des talents,

Il est également spécialiste des mutations de l'action publique, des transitions des territoires, des transformations durables des entreprises, de la gouvernance économique-climatique, de la nouvelle économie structurelle et de la sécurité globale.

Spécialiste de l'obsolescence des connaissances, de la dynamique des compétences et des métiers du futur, Docteur en science politique (études internationales, sécurité, défense, géopolitique, géostratégie, géo-économie, études européennes, asiatiques, américaines, et africaines) de l'Université d'Abomey-Calavi, Bénin,

Docteur en droit, Mention droit public (droit international, droit régional, droit interne et droit local, droit de la nouvelle économie structurelle, droit économique, droit de l'environnement, droit foncier, droit domanial...) de l'Université de Limoges en France.



CAFRAD, pionnier de la transformation de l'Afrique, école de formation des leaders africains de demain.

Le CAFRAD est, à la fois, une école panafricaine de formation et d'application en administration publique, en diplomatie, en management, en gouvernance, en sécurité globale et en développement durable, et un Centre de recherche sur les questions africaines et internationales dans une perspective multidisciplinaire, interdisciplinaire et transdisciplinaire.

Il est la principale organisation de service public qui fait progresser l'art, la science, l'enseignement et la pratique de l'administration publique et des organisations à but lucratif et non lucratif.

Créé en novembre 1962 par les gouvernements africains avec le soutien de l'UNESCO, bien avant même la naissance de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA) en mai 1963, le CAFRAD est la deuxième Organisation africaine après l'Union africaine, en termes de nombre de pays membres, soit 45 Etats africains membres, premier Centre de résolution des problèmes administratifs de développement ainsi que de construction, de réinvention, de modernisation et d'amélioration continue des systèmes d'administration et de gouvernance sur le continent.

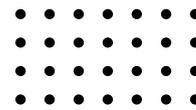
Le CAFRAD est d'abord et avant tout un Centre africain de Recherche en Management du Développement (CARMAD), ce vocable englobe :

Administration publique d'Etat et les institutions publiques
Collectivités territoriales (aspect décentralisation)
Secteur parapublic
Entreprises privées

Les objectifs et contenu de recherche CAFRAD ou FUTUR CARMAD sont formulés et ciblés d'une manière plus intégrée et cohérente. L'orientation nouvelle du CAFRAD est une action-résolution des programmes du Management du Développement.

À cet effet, il s'engage à former un nouveau type d'Africain engagé au service de la bonne gouvernance et de la transformation globale et systémique de l'Afrique. Il s'agit de faire émerger les leaders et les manages d'une nouvelle génération décomplexés, éthiques, authentiques, lucides, transformateurs, transformationnels, audacieux, visionnaires, maîtrisant les enjeux globaux du monde et de la renaissance de l'Afrique.

Une Organisation importante, indispensable, qui mérite l'attention de tous les dirigeants africains



CAFRAD
CAFRAD
CAFRAD

CAFRAD: transformer les administrations publiques et privées africaines pour le bien-être des citoyens et des peuples,

Le premier Centre africain destiné à assurer l'harmonisation (servir d'un cadre commun de la formation dans les ENA d'Afrique) et l'africanisation (creuset commun d'échange d'information, de partage d'expériences, de pratiques innovantes et d'expertise entre les acteurs provenant de divers systèmes d'administration) et de la formation des cadres supérieurs de la haute administration publique, des leaders et constructeurs de l'action publique de demain.

un Centre d'excellence leader, une école d'application, de production des idées innovantes, des connaissances actionnables, de développement des compétences et des talents au service de la solution des problèmes de développement des pays africains.

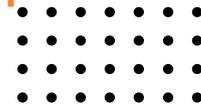
la deuxième Organisation africaine après l'Union africaine, le premier Centre dédié à la construction, à la réinvention (reconstruction des services publics en zone de conflit, de fragilité, d'insécurité ou de post-conflit), de modernisation et d'amélioration continue des systèmes d'administration, de management et de gouvernance ainsi qu'à la valorisation des résultats (pratiques innovantes) de la recherche en administration comparée en vue de la résolution des problèmes de développement de l'Afrique.

CAFRAD
CAFRAD
CAFRAD

une Organisation intergouvernementale à caractère scientifique, culturel et technique, chargée du service public de la formation et de la recherche et de soutenir les transformations de l'action publique et l'innovation publique.

L
C
A
F
R
A
D

Une Organisation importante, indispensable, qui mérite l'attention de tous les dirigeants africains



Le CAFRAD est le premier Centre africain destiné à assurer l'harmonisation (servir d'un cadre commun de la formation dans les ENA d'Afrique) et l'africanisation (creuset commun d'échange d'information, de partage d'expériences, de pratiques innovantes et d'expertise entre les acteurs provenant de divers systèmes d'administration) et de la formation des cadres supérieurs de la haute administration publique, des leaders et constructeurs de l'action publique de demain.

CAFRAD
CAFRAD
CAFRAD

le premier Centre africain en charge de la promotion de la coopération scientifique sud-sud et de l'intégration régionale en Afrique.

CAFRAD
CAFRAD
CAFRAD

Au CAFRAD, nous faisons chaque jour un peu plus pour la modernisation et l'amélioration continues des systèmes d'administration et de gouvernance en Afrique,

Au CAFRAD, nous contribuons à la construction des bases de développement durable et inclusif des pays africains,

L
C
A
F
R
A
D

La formation continue, une nécessité absolue dans un monde en mutations

Les changements sont pertinents du fait qu'ils reconnaissent que le renforcement des capacités est un processus de longue haleine qui exige une approche systémique et une attention particulière à la fois à la demande et à l'offre de services publics améliorés.

Notre credo, nous améliorer continuellement avec toutes les parties prenantes et travailler dans une approche inclusive.

L'Efficacité Opérationnelle (EO) consiste pour une organisation à effectuer les mêmes activités que ses concurrents, mieux que ses derniers.

Positionnement Stratégique (PS) consiste à effectuer des activités *différentes* de celles des concurrents ou à effectuer des activités similaires de façon *différente*.

La **frontière de productivité** est la valeur maximale qu'une organisation peut créer à un coût donné en utilisant le meilleur des ressources existantes.

Statut juridique CAFRAD:

Organisation intergouvernementale panafricaine à caractère scientifique, technique et culturel, et spécialisé, sujet de droit international, ayant une personnalité internationale.

Le CAFRAD est une organisation internationale publique, dédiée au service public de la formation et de la recherche pour les Etats membres. Même le volet Consultation (volet commercial) n'est prévu que pour trouver des ressources additionnelles aux contributions des Etats membres qui restent et demeurent les principales ressources de toute organisation internationale.

La nouvelle Direction générale s'engage à opérer des réformes dans le sens de commencer à mobiliser les ressources innovantes pour la réalisation des activités à valeur ajoutée. La mise en place du CAFRAD Group Consulting est une solution à opérationnaliser le plus vite possible.

Dates clés de l'histoire du CAFRAD

1961

SA MEJESTE LE ROI HASSAN II, au cours d'un entretien avec M. ADISESHIAH, plus tard Directeur général adjoint de l'UNESCO, avait sollicité l'envoi d'une mission chargée de conseiller les autorités marocaines sur la création à Tanger d'un Centre régional de formation et de perfectionnement des cadres supérieurs africains.

**Creation
Date: 1962**

Adoption de la Résolution n°12C/DR/99 du 22 novembre 1962 par la 12^{ème} session de la Conférence générale de l'UNESCO portant «Création à Tanger d'un centre africain de Formation et de Recherche administratives pour le Développement» :

- la soumission à l'UNESCO de l'initiative (projet de résolution) de SA MAJESTE LE ROI HASSAN II, ROI du Maroc que Dieu Lui fasse miséricorde, appuyé par dix autres pays (l'Algérie, le Cameroun, le Gabon, le Ghana, la Guinée, le Mali, l'Egypte, le Sénégal, le Soudan et la Tunisie),

- la résolution, autorisant l'UNESCO à prêter son concours à l'établissement d'un Centre africain de Formation et de Recherche administratives pour le Développement (CAFRAD), comme instrument de la coopération interafricaine dans le développement de l'Administration publique sur le continent, a été adoptée à l'unanimité par la 12^{ème} session de la Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO), 22 novembre 1962.

13 Mai 1964

Signature par le Gouvernement marocain et l'UNESCO d'un accord-cadre qui prévoyait un financement de l'UNESCO jusqu'en 1974, et fixant également les conditions de création du Centre ainsi que les lignes générales de son organisation et de son fonctionnement.

**3-4 Juillet
1964**

Première réunion du Conseil d'Administration, adoption des objectifs du Centre et son organisation générale, marquant la création officielle du Centre.

18 Dec. 1967

Signature d'un accord multilatéral permanent signé par 11 pays membres.

**9 Juillet
2024**

Election du nouveau Directeur général, Dr. Coffi Dieudonné ASSOUVI.

63 ans au service de l'innovation publique, de la construction, de la réinvention et de la modernisation de l'administration publique et privée en Afrique



NOTRE MISSION

Dans la perspective de faire des services publics **un moteur essentiel du développement durable et inclusif, de bien-être des populations et de l'accompagnement des entreprises privées**, les dirigeants africains, à l'initiative du Roi du Maroc, ont créé le Centre africain de Formation et de Recherche Administratives pour le Développement (CAFRAD), comme un organisme intergouvernemental panafricain de construction des administrations publiques et de promotion de la coopération scientifique sud-sud Il a pour mission de :

- Entreprendre, promouvoir et coordonner des études et recherches de caractère comparatif sur les problèmes administratifs liés au développement économique et social de l'Afrique ;
- Organiser des réunions scientifiques ainsi que des cycles d'études et des sessions de perfectionnement à l'intention des cadres supérieurs des secteurs publics, parapublics et privés des pays africains qui jouent un rôle significatif dans le développement ;
- Constituer un cadre de recrutement et d'utilisation des consultants et des experts africains, afin de répondre aux différentes besoins spécifiques des pays africains ;
- Rassembler, analyser et diffuser toute documentation portant sur la structure, l'organisation et les méthodes administratives des différents pays africains ;
- Procéder à des publications appropriées ;



- Constituer une structure d'hôte et un organe de liaison scientifique ouverts notamment aux Institutions et Ecoles d'Administration, aux Universités, et plus généralement à tous les Organismes dont les activités se rapportent aux domaines qui sont de sa compétence.
- Développer et renforcer les capacités humaines et l'expertise africaine dans l'innovation et la modernisation des services publics et la gouvernance ;
- Soutenir les stratégies de développement des gouvernements et des organismes connexes dans l'amélioration de la performance des services publics et des institutions de l'Etat ;
- Promouvoir en Afrique une gouvernance moderne, un leadership visionnaire et des politiques publiques participatives et équitables, au service des populations ;
- Améliorer et promouvoir les systèmes d'administration publique et de gouvernance globale en Afrique à travers la recherche et les formations interdisciplinaires, pluridisciplinaires et transdisciplinaires diverses sur les défis et les opportunités nécessaires au développement des pays africains ;
- Servir d'Institution d'excellence et de soutien aux actions des gouvernements et des organismes dans le renforcement des capacités, l'innovation et la performance dans l'administration publique en vue d'une amélioration des services aux citoyens.

Principes et Objectifs du CAFRAD

Le principe de base du CAFRAD est de répondre aux besoins de formation et d'assistance technique des pays africains dans le domaine de l'Administration de développement. En effet, les mutations socio-politiques et technologiques, les transformations et dynamiques globales, la transition écologique et numérique en cours et les crises économiques et financières qui fragilisent les structures et institutions africaines de développement nécessitent une assistance plus rapprochée, plus appropriée aux pays membres du CAFRAD afin qu'ils transforment, modernisent et développent l'essentiel de leurs structures d'administrations publiques et privées de développement national. Cet impératif d'assister les pays membres à mieux connaître et gérer les mutations structurelles en cours devra s'accompagner d'une réflexion profonde et permanente sur les solutions à apporter à l'inadéquation des administrations publique et du management privé.

Développer des méthodologies et outils d'une meilleure connaissance des administrations publiques africaines et les vulgariser pour leur utilisation systématique par les pays membres

Promouvoir des cadres supérieurs d'administration publique et privée dotés de nouvelles techniques et méthodes de gestion au niveau central et au niveau des collectivités territoriales décentralisées

Fournir aux pays membres une expertise appropriée pour résoudre des problèmes spécifiques et sectorielles et développer un réseau d'experts/consultants africains

Développer la coopération et les échanges d'expériences scientifiques et techniques entre les institutions africaines d'administration publique et privée

Ce que le CAFRAD apporte concrètement aux Etats membres et à la construction d'une nouvelle Afrique:

NOS SERVICES, PRODUITS ET LIVRABLES

Le CAFRAD contribue au développement des capacités administratives, institutionnelles et humaines des Etats membres :

- Le CAFRAD est la principale Organisation panafricaine de service public qui fait progresser l'art, la science, l'enseignement et la pratique de l'Administration publique, des entreprises privées et des organisations à but non lucratif ;
- Le CAFRAD fait émerger les leaders de nouvelle génération décomplexés, éthiques, authentiques, lucides, transformateurs, transformationnels, audacieux et visionnaires au service de la transformation systémique et de la gouvernance globale en Afrique ;
- Le CAFRAD prépare, entraîne, forme et accompagne les dirigeants et cadres dirigeants aux plus hautes responsabilités dans l'exercice de leur métier ;
- Le CAFRAD soutient les transformations des Etats, des territoires, des entreprises privées, des organisations de la société civile et de la société dans son ensemble, développe leur capacitation, leur résilience, leur agilité, leur robustesse, leur performance globale, pour le bien-être collectif et individuel des citoyens ;
- Le CAFRAD est engagé pour les transformations organisationnelle, institutionnelle, structurelle, systémique, digitale, sociétale, intelligente, managériale, éthique, économique, socio-culturelle, politique et démocratique, du concept de sécurité et de paix, les mutations juridique, judiciaire et institutionnelle ;
- Le CAFRAD soutient la construction et/ou la réinvention d'Administrations publiques performantes, robustes et innovatrices, dotées de cadres compétents et de structures fortes, pour assurer la transformation globale de l'Afrique et l'intégration régionale. Il s'agit d'utiliser la formation continue diplômante ou certifiante, le perfectionnement des hauts fonctionnaires africains, la recherche et l'innovation pour repositionner l'Afrique dans la gouvernance mondiale.

Le CAFRAD fournit des prestations intellectuelles et services de haute qualité aux Etats membres:

- Promotion des meilleures pratiques (pratiques innovantes) d'administration, de management public et de gouvernance tout en encourageant la performance, la transparence et la culture de l'évaluation des politiques publiques et la reddition des comptes (redevabilité) en Afrique ;
- Formation, élaboration et évaluation des programmes, plans et offres de formation, stages d'immersion, voyages d'études, soutien ;
- Ingénierie de formation, ingénierie des dispositifs de formation, ingénierie pédagogique et andragogue ;
- Consultation-Conseil et coaching ;
- Accompagnement institutionnalisé et personnalisé, tutorat, conseil ;
- Étude, Diagnostic organisationnel, institutionnel et territorial, audit stratégique, audit public ;
- Analyse stratégique et élaboration de la vision ;
- Élaboration des textes normatifs de droit international, de droit régional et du droit interne (legistique) ;
- Recherche, développement, innovation et expertise ;
- Promotion de la coopération politique, scientifique, académique, culturelle, économique, technique et partage d'expertise et de pratiques innovantes ;
- Accompagnement des processus électoraux et résolutions des crises ;
- Communication et stratégies d'influence et d'impact ;
- Négociations complexes et stratégiques, médiation, arbitrage et valorisation du soft & smart power ;
- Conduite du changement transformationnel ;
- Conduite de projet d'intelligence économique et élaboration d'un plan de veille ;
- Élaboration et évaluation des politiques publiques et stratégies ;
- Montage des projets complexes et intelligents, évaluation et capitalisation ;
- Publication, diffusion, édition, management des connaissances, benchmarking, coopération scientifique sud-sud et triangulaire ;
- Traduction, interprétation anglais-français-arabe-portugais-espagnol ;
- Création de partenariats stratégiques et recherche de financements innovants ;
- Boîtes à outils d'aide à décision ;
- Analyse des événements africains et internationaux en vue de décision éclairée et opportune ;
- Résolution des problématiques de développement durable et inclusif ;
- Montage des plans d'affaires (business model) durables
- Information et sensibilisation sur les enjeux globaux et africains ;
- Promotion de la gouvernance responsable et du leadership novateur ;
- Formation des formateurs et encadrement des écoles de formation ;
- Constitution du répertoire des Experts/consultants africains en action publique ;
- Définition de stratégie d'entreprise et de stratégie militaire ;

Le CAFRAD produit pour les Etats africains:

- des normes d'Administration publique excellente et performante, certification ou labellisation;
 - des idées novatrices, des connaissances actionnables, des compétences et des talents;
 - des pratiques innovantes et meilleures pratiques en administration publique et gouvernance, (Benchmarking);
 - des études d'administration publique comparée;
 - des rapports sur les transformations de l'action publique en Afrique et dans le monde;
 - des principes, des valeurs et des règles de la bonne gouvernance;
 - des outils et méthodes innovants d'offre du service public;
 - un référentiel des métiers, emplois et compétences en administration en Afrique;
 - (devenir) un Observatoire des services publics en Afrique;
 - des tableaux de bord de la performance publique globale;
 - des outils innovants d'évaluation des politiques publiques;
 - des modèles d'élaboration des politiques publiques;
 - des méthodes permettent l'implantation d'une démarche « qualité » au sein d'une organisation publique (système de management de la qualité-SMQ);
 - des normes d'excellence dans l'enseignement et la formation en administration publique;
 - des outils d'aide à décision publique;
 - des normes de management de la qualité;
 - des outils de motivation et des indicateurs d'évaluation des ressources humaines dans le secteur public;
 - des meilleures approches d'approches d'administration publique (managériale, politique, juridique, économique, classique, néoclassique, systémique, traditionnelle, moderne, institutionnelle et structurelle, comportementale, scientifique, par la méthode de cas, historique, philosophie...);
- des enquêtes de satisfaction des utilisateurs-clients du service public



Activités du CAFRAD

Formation, Recherche, Production, Publication, Documentation, Consultation et Conseil dans une perspective pluridisciplinaire, interdisciplinaire et transdisciplinaire.

Le CAFRAD s'est engagé à œuvrer pour l'amélioration des systèmes d'administration publique dans les pays africains, et ce, à travers des programmes de formation, de recherche, de consultation, de documentation et de publication et surtout de benchmarking (partage de pratiques innovantes).

- **La formation** et le perfectionnement des cadres supérieurs portant sur le management public, l'administration économique et financière, l'administration urbaine locale, l'aménagement du territoire et le développement durable local, la gouvernance publique.
- **La recherche** concerne tous les domaines de la gestion publique et plus particulièrement la modernisation de l'Administration africaine et le renforcement de sa capacité d'action. Elle concerne également le management des entreprises publiques et privées.
- **La consultation** est animée par un réseau d'experts.
- **La documentation** est centrée sur le réseau africain d'information administrative (ANAI), la centrale des cas, les banques de données sur divers domaines de la gestion publique.
- **La publication** consiste dans « les nouvelles ou l'actualité du CAFRAD », l'actualité africaine et internationale, la revue intitulée « les Cahiers africains d'Administration publique », les études de cas, et les matériaux de formation et les monographies.



Au CAFRAD, nos formations sont axées sur les *Soft Skills*
(compétences douces, sociales, émotionnelles,
comportementales, interpersonnelles, relationnelles,
psychologiques et cognitives)

VISION STRATEGIQUE DU CAFRAD

Le CAFRAD rénové au service de l'Etat capable en Afrique au service des Etats et des peuples

Le CAFRAD rénové pour les transformations structurelles, systémiques, globales, digitales, intelligentes et durables des Administrations publiques et privées africaines.

Une Afrique nouvelle indépendante, souveraine, unie dans la diversité de ses peuples, libre et prospère aura besoin d'une diplomatie très innovante, efficiente et performante qui s'inscrira dans un nouvel ordre multipolaire et pour apporter sa contribution de qualité.

Felwine Sarr écrit: « *L'Afrique n'a personne à rattraper, elle ne doit plus courir sur les sentiers qu'on lui indique, mais marcher prestement sur le chemin qu'elle se sera choisi.* »

La vision stratégique du CAFRAD pour les quatre (4) années (2025-2028) découle de l'impératif de construire et/ou de réinventer une administration publique (moderne) professionnelle, responsable, électronique, intelligente, apprenante, opale, innovatrice, développementaliste, résiliente et robuste à travers le développement des talents, le renforcement des capacités institutionnelles, le partage d'expériences actionnables, de bonnes connaissances et de meilleures pratiques administratives, socle/moteur de l'intégration régionale et de développement durable et inclusif. Elle s'énonce ainsi qu'il suit :

Être un centre d'excellence unique répondant efficacement aux multiples défis de transformations globales, systémiques, digitales, intelligentes, sociétales et durables des Administrations publiques dans des Etats stables, modernes, développementalistes, capables et crédibles en Afrique.

Devenir :

- i) un centre régional d'excellence de production, d'échange et de diffusion des connaissances et des savoirs dans les domaines de l'administration publique, la gouvernance, les politiques et stratégies de développement ;
- ii) un soutien à la dynamique de développement économique et social du continent et
- iii) une référence en matière de stratégies de transformation structurelle et systémique et d'émergence de l'Afrique au profit des populations.



LES VALEURS DU CAFRAD

Authenticité, Humanisme, Engagement, Probité, Ouverture sur le monde. L'éthique, l'humain, l'équité, la durabilité et l'inclusion sont au cœur de l'action publique de demain dans les Etats membres du CAFRAD

- i) Engagement par le leadership, la responsabilisation et la participation ;
- ii) Respect des personnes et des institutions ;
- iii) Ouverture sur le monde, les cultures et les modes de pensée ;
- iv) Exemplarité du savoir-être et du savoir-agir pour le bien public ;
- v) Leadership éthique, authentique, transformateur et audacieux, humanisme, dévouement, esprit d'initiative, force de proposition, sens de l'écoute, humilité, autonomie, discrétion, respect de la diversité, équité et inclusion sociale, adaptabilité, réactivité, travail d'équipe (intelligence collective) et en synergie, intégrité, rigueur, professionnalisme, objectivité, impartialité et excellence.



LES 5 PRIORITIES DU MANDAT DU DR. ASSOUVI 2024-2028:

Le CAFRAD prépare, entraîne, forme et accompagne les dirigeants et cadres dirigeants aux plus hautes responsabilités dans l'exercice de leur métier.

Le CAFRAD fait émerger les leaders de nouvelle génération décomplexés, éthiques, authentiques, lucides, transformateurs, transformationnels, audacieux et visionnaires au service de la transformation systémique et de la gouvernance globale en Afrique, gage de l'intégration régionale et du développement durable et inclusif.

Priorité stratégique 0 : Programme de rénovation et d'amélioration de la gouvernance globale du CAFRAD ainsi que de renforcement de ses relations avec les Etats membres et les partenaires



La réforme en profondeur du CAFRAD et sa transformation radicale et globale, ainsi que l'amélioration de sa gouvernance (participative, inclusive, transparente, responsable, performante,) à travers l'instauration de la culture du management participatif, délégatif et éthique (holocratie) et de la gestion axée sur les résultats de développement (GARD) constituent le préalable, la condition sine qua non de sa visibilité, sa notoriété et la réalisation optimale de ses activités ainsi que la satisfaction des attentes légitimes des Etats membres et des bénéficiaires de ses prestations.

Priorité Stratégique 1

Changements transformationnels des systèmes de gouvernance globale en Afrique, en incluant la gouvernance électronique et l'intelligence artificielle générative.

Priorité Stratégique 2

Renforcement des capacités productives et commerciales africaines intelligentes comme levier de transformation économique durable et inclusive.

Priorité Stratégique 3

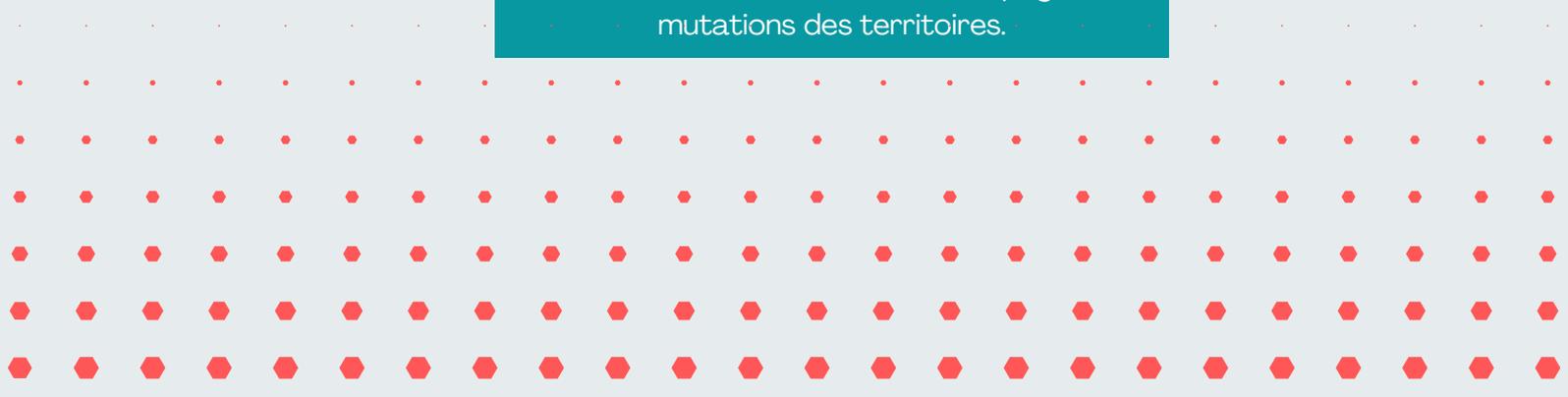
Développement de la résilience des Etats dans un contexte de fragilité structurelle.

Priorité Stratégique 4

Stratégies de développement de l'esprit entrepreneurial et management des entreprises.

Priorité Stratégique 5

Appui au développement des compétences et talents territoriaux en vue d'accompagner les mutations des territoires.



Les cinq axes stratégiques qui définissent les cinq programmes d'actions du CAFRAD

La feuille de route a été élaborée pour réorienter le CAFRAD vers les grands enjeux administratifs de développement durable et inclusif du continent africain dans un monde globalisé où les transformations mondiales et les défis de la gouvernance globale exigent les transitions numériques, intelligentes et durables de l'Etat ainsi que le management participatif et éthique. A cet effet, elle comprend **cinq (5) axes stratégiques qui définissent 5 programmes d'actions du CAFRAD**:

La rénovation et l'amélioration de la gouvernance du CAFRAD qui implique la nécessité de la mise en œuvre des mesures fortes, ambitieuses, audacieuses et réalistes de réforme, de restructuration et de construction d'un nouveau CAFRAD durant l'année de transition ;

La conception d'une offre de formation professionnelle continue d'excellente qualité adaptée aux besoins des Administrations publiques africaines exige la mise en œuvre d'un plan de développement des compétences en vue de préparer les leaders, dirigeants et hauts fonctionnaires ainsi que les acteurs du secteur privé à être de véritables acteurs de développement de l'Afrique sur la base d'un contrat de confiance entre les peuples et les gestionnaires des affaires publiques ;

La concentration de la recherche rigoureusement menée sur les réels défis des Administrations publiques africaines tout en répondant à la complexité et aux spécificités des sociétés africaines ;

Le pôle de conseil et consulting qui vise à doter le CAFRAD d'un Consulting Group en vue de la conduite de missions de conseil, d'accompagnement et de consultation bénéfiques aux Etats africains;

Le rayonnement africain et mondial du CAFRAD qui va contribuer au rayonnement mondial de l'Afrique par la valorisation et la diffusion des résultats de la recherche, des formations et des expertises de l'administration publique et l'accueil d'étudiants étrangers.



Principes d'action

1. Décloisonnement des administrations publiques
2. Porosité des secteurs public et privé
3. Complexité des enjeux de l'action publique
4. Intégrité publique : Faire les bonnes choses, les faire pour les bonnes raisons et de la bonne manière
5. « Moins d'Etat mais mieux d'Etat »
6. Interaction entre la politique nationale, la politique régionale et la politique internationale
7. Principes du service public et de gouvernance multi-niveaux, multidimensionnelle et globale
8. Transversalité, intelligence collective, inter-institutionnalité et smart working.
9. Etablissement de partenariats stratégiques en vue d'amplifier les impacts des actions du CAFRAD sur le terrain, étant conscient que la transformation holistique et le développement global de l'Afrique constitue une œuvre collective.

Finalités de nos actions

1. Contribuer à édifier un Etat capable, développementaliste, moderne, manager, stratège, programmeur, planificateur, promoteur et protecteur en Afrique. Administration de gestion, Administration de mission, Administration de projet et de développement, efficace et crédible.
2. Réinventer et/ou construire une administration dématérialisée, performante, résiliente, flexible, intelligente, robuste au service du citoyen
3. Assurer une amélioration continue des systèmes d'administration et de gouvernance dans un environnement paisible, démocratique, uni et de prospérité partagée.
4. Contribuer au développement durable et à l'intégration régionale africaine
5. Renforcer la position de l'Afrique sur la scène mondiale et dans la gouvernance globale
6. Construire une nouvelle Afrique adaptée au 21^{ème} siècle
7. Développer une nouvelle intelligence de la coopération sud-sud bénéfique pour toutes les parties.

Groupes cibles de nos actions

Les leaders, les managers stratégiques, les managers intermédiaires, les managers opérationnels, les élaborateurs et évaluateurs des politiques publiques, les pilotes de la performance globale, les cadres dirigeants, les cadres supérieurs, les décideurs politiques, militaires, paramilitaires, administratifs, judiciaires, territoriaux, économiques, sanitaires, éducatifs, sociaux, culturels, culturels, scientifiques, académiques et environnementaux impactant la vie en société et façonnant la destinée des citoyens et leurs collaborateurs immédiats

Les détenteurs du pouvoir politique, exécutif et législatif : Chefs d'Etat et de gouvernement, membres du gouvernement, cadres supérieurs de la présidence et du Secrétariat général du gouvernement, parlementaires, conseillers politiques dans les cabinets présidentiels et ministériels, élites politiques, chefs et cadres des partis politiques et personnel de soutien politique

Les détenteurs du pouvoir judiciaire et juridictionnel : Présidents des hautes juridictions financières, administratives, judiciaires et spéciales, magistrats dirigeants des juridictions inférieures, avocats autres acteurs de la justice d'importance institutionnelle

Les acteurs des hautes juridictions à compétences spécifiques : dirigeants et cadres supérieurs des Cours constitutionnelles et des hautes Cours de justice ou Cours de Justice de la République

Les détenteurs des pouvoirs spécifiques, constitutionnellement institués : dirigeants et cadres supérieurs des autorités administratives indépendantes (AAI) et institutions assimilées.

Les détenteurs de l'autorité administrative et technique : cadres supérieurs, équipe dirigeante des ministères, Ambassadeurs et hauts diplomates, des sociétés d'Etat, des agences gouvernementales, des sociétés d'économie mixte, des groupements d'intérêt public, des groupements d'intérêt économique, des entreprises publiques et parapubliques, préfets, gouverneurs, directeurs et chefs de services départementaux, provinciaux et régionaux, sous-préfets et collaborateurs.

Les autorités continentales et cadres supérieurs des organisations régionales africaines : Union africaine, Communautés économiques régionales, banques multilatérales africaines, organisations spécifiques africaines...

Les managers territoriaux et les membres des gouvernements locaux : maires, élus régionaux, cadres supérieurs des collectivités territoriales décentralisées.

Le top management des entreprises privées : leaders, managers, entrepreneurs, start-uppeurs, innovateurs, investisseurs,

Les détenteurs de l'autorité scientifique : autorités ou équipe dirigeante des universités et écoles de formation en administration, en diplomatie, en management et en gouvernance

Les chiens de garde de la démocratie et les acteurs de l'action sociale et solidaire : les dirigeants des organisations de la société civile et des organes de la presse et des médias, les lanceurs d'alerte, les chefs traditionnels et religieux, les objecteurs de conscience ou faiseurs d'opinion.

Les groupes prioritaires et à besoins spécifiques : femmes leaders, femmes managers, femmes entrepreneures, jeunes engagés, autres acteurs clés du développement ou occupant une position stratégique dans une organisation, public intéressé...

Réseaux des experts et consultants en administration publique et en gouvernance.



Conquête du Marché mondial de la formation et de la recherche



Les organes de gouvernance du CAFRAD

Le Conseil d'Administration (CA)

Il dispose de tous les pouvoirs nécessaires pour assurer le fonctionnement du CAFRAD, fixer les grandes lignes de son programme, établir son budget, créer et maintenir des relations avec les autres organisations. Il est composé des Ministres chargés de la Formation et de la Recherche en Administration publique de chaque Etat Membre ou de leurs représentants, soit 36 Etats membres actuellement.

Les Etats africains non-membres, les Etats non-africains et les Organismes de Coopération peuvent être admis à titre d'observateurs.

Madame la Pr. **Amal EL FALLAH SEGHROUCHNI**, Ministre déléguée auprès du Chef du Gouvernement du Maroc chargée de la Transition Numérique et de la Réforme de l'Administration est Présidente du Conseil d'Administration du CAFRAD.

Le Comité Exécutif

Il se compose du Président du Conseil d'Administration et des représentants des cinq (5) sous-régions du continent africain, du représentant du Maroc (pays hôte) et du Directeur général. Son rôle consiste à étudier et à faire des recommandations sur les documents à soumettre au Conseil d'Administration.

Les pays membres actuels (2023-2025):

- Burkina Faso;
- Niger;
- Gambie ;
- République Centrafricaine (RCA);
- Tchad;
- Mauritanie;
- Madagascar;
- Namibie ;
- Maroc, pays hôte.



La direction générale

La Direction générale est placée sous l'autorité d'un Directeur général, autorité exécutive, qui est directement responsable devant le Conseil d'Administration, du bon fonctionnement du CAFRAD. Le Directeur général est chargé, conformément aux orientations arrêtées par le Conseil d'Administration (CA):

- de la conduite des activités de la Direction générale ;
- du Management des ressources humaines, financières, techniques et technologiques du CAFRAD;
- de la mobilisation de l'assistance financière du CAFRAD...

Il est l'ordonnateur principal du budget du CAFRAD.

Il est élu pour un mandat de quatre renouvelables une fois par le CA.

Le nouveau Directeur général

Dr. Coffi Dieudonné ASSOUVI, élu le 9 juillet 2024 par la 59^{ème} session ordinaire du Conseil d'Administration, tenue à Rabat (Royaume du Maroc).

- Docteur en science politique, relations internationales, sécurité, défense, géopolitique et géostratégie,
- Docteur en droit, Mention droit public, droit international, droit régional, droit interne et droit local, droit de la nouvelle économie structurelle...
- Diplômé de l'Ecole nationale d'Administration (ENA) de la République française, Promotion Emile ZOLA 2008-2010 et de l'Université SORBONNE (Paris IV),
- Président du Groupe de Recherche pluridisciplinaire sur la Gouvernance,
- Secrétaire général de l'Association béninoise d'Intelligence économique (ABIE),
- Il est Chercheur, Expert/Consultant, élaborateur et évaluateur des politiques publiques, programmes et projets de développement durable et inclusif,
- Coach, formateur, élaborateur et évaluateur des offres et programmes et plans de formation,
- Il est également spécialiste des mutations de l'action publique, des transitions des territoires, des transformations durables des entreprises, de la gouvernance économique-climatique, de la nouvelle économie structurelle et de la sécurité globale.



Le Conseil scientifique

Le Conseil scientifique comprend trois membres au moins cinq au plus nommés par le Conseil d'Administration, sur proposition du Comité Exécutif parmi les spécialistes ne faisant pas partie du personnel du Centre et ayant une compétence reconnue en matière d'administration publique en Afrique. Ils sont nommés pour une période de quatre ans une seule fois renouvelable. Tous les deux ans, il est procédé au remplacement de la moitié des membres ainsi désignés.

Le Conseil scientifique se réunit une fois par an sous la présidence du Directeur général du Centre. Le Directeur de la Recherche, de la Formation et de la Consultation ainsi que les autres membres du personnel scientifique du Centre, invités par le Directeur général, participent à ses travaux.

Le Conseil Scientifique délibère sur le projet de programme scientifique du CAFRAD avant que le Directeur Général ne le soumette au Conseil d'Administration. Il étudie les conditions d'exécution du programme et les méthodes de travail à suivre, et d'une manière générale toutes autres mesures propres à favoriser le bon fonctionnement scientifique du CAFRAD.



Approches d'intervention

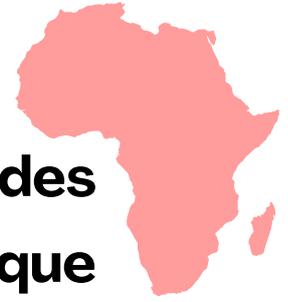
Prenant note de la complexité du monde actuel, nous privilégions les approches :

- **Exigences de la méthode scientifique:** les faits, l'objectivité, la rationalité et non les sentiments, les ressentiments, des préjugés, des intérêts, du goût et la subjectivité;
- **Pluridisciplinaire, interdisciplinaire et transdisciplinaire ;**
- **Globale et holistique ;**
- **interinstitutionnelle et intelligence collective ;**
- **Participative et inclusive ;**
- **Entraînement des dirigeants par les dirigeants,**
- **Comparative et pratiques innovantes africaines et étrangères;**
- **Développement des compétences et des talents ;**
- **Transversalité;**
- **Action-résolution innovante** ou créative des problèmes complexes, épineux et pernicieux et changement de mentalités/convictions, de paradigmes, voire d'idéologies ;
- **Combinaison recherche & formation ;**
- **Respect de la règle Chatham House** (la règle de Chatham House contribue à créer un environnement de confiance pour comprendre et résoudre des problèmes complexes. Son principe directeur est le suivant : partagez les informations que vous recevez, mais ne révélez pas l'identité de la personne qui les a communiquées) ;
- **Evaluation de l'efficacité des programmes** de formation avec des indicateurs clés de performance;
- **Développement des soft & smart skills;**
- **Méthodes et outils de recherche-intervention...**

Etats membres: 45, avec 36 membres actifs.

Langues officielles: arabe, anglais, français, et portugais.

Les réalisations positives dans l'intérêt des Etats et pour l'Afrique



- **Formation de plusieurs générations de leaders**, de dirigeants et de cadres supérieurs;
- Contributions notables à la mise en place des administrations publiques postcoloniales;
- Les **Cahiers africains d'Administration publique**, source d'information pour la décision publique;
- L'institutionnalisation de la **Conférence panafricaine des Ministres de la Fonction publique** ;
- Les contributions à l'adoption de la **Charte africaine de la Fonction publique** et de l'Administration et de la Charte des principes et valeurs de la Fonction publique et l'Administration ;
- L'institutionnalisation de la **Journée africaine de la Fonction publique (le 23 juin)**;
- L'instauration du **Forum sur la modernisation de l'Administration publique et de la gouvernance** ;
- L'institutionnalisation de la **Conférence sur les transformations et l'émergence de l'Afrique** ;
- L'institutionnalisation de la **Conférence internationale des Ministres de la Fonction publique des pays africains, arabes et latino-américains** ;
- L'institutionnalisation de la **rencontre des présidents des Cours des Comptes des pays africains**,
- **Prix pour la promotion du service public** de qualité...

Ces réalisations reflètent l'engagement du CAFRAD à promouvoir une gouvernance, un leadership et une administration publique efficaces à travers l'Afrique et au-delà.



CONTROLE DE L'EXECUTION ET EVALUATION DU PROGRAMME

Le plan de suivi et d'évaluation met l'accent sur le suivi, l'évaluation et l'interprétation des résultats obtenus et des changements survenus, notamment dans les politiques publiques, et les relie aux interventions pour guider le suivi, l'élargissement et l'ajustement du programme.

Évaluation des impacts des programmes de formation et de la performance globale du CAFRAD à travers des Indicateurs clés de performance (ICP ou KPI).

Les leaders de la formation et du développement des talents ont parfois du mal à exprimer la valeur de leur travail, dans un contexte où les enjeux qui y sont associés n'ont jamais été aussi importants. Il s'agit donc de définir et réunir des indicateurs qui démontrent que les investissements dans le développement de carrière et des compétences permettent d'atteindre les objectifs les plus stratégiques des organisations – notamment la productivité, les bénéfices, la satisfaction des clients et le respect de l'environnement (performance globale).

L'implication et la rétention des effectifs constituent les deux indicateurs les plus couramment utilisés pour mesurer l'impact du développement de carrière et de la performance organisationnelle. Mais il est tout à fait envisageable de se fixer des objectifs plus ambitieux et «répondre à au moins l'une de ces trois questions : En quoi cette initiative vous aidera-t-elle à accroître la rentabilité, à réaliser des économies ou à mitiger le risque pour les organisations ? »





**A NEW LEADER
A NEW VISION
A NEW CAFRAD**

Contact Details:



+212 539 322 707



cafrad@cafrad.org



+212 539 32 57 85



Rue Mohammed Jazouli
173 Hassan, RABAT



www.cafrad.org